Académie Royale de Chirurgie
C 4 N 33

a M. de Boullongne
Intend.t des finances.

Envoyé le
8 Juillet 1789

M.

La necessité où je me trouve d'avoir une decision [prise] de M. le Controlleur General sur l'article des Lettres Patentes concernant le nouveau College de Chirurgie relatif aux frais de construction et d'entretien m'a fait prendre le parti de lui écrire dernierement pour l'engager à statuer sur cet objet. J'apprends que ma lettre vous a encore été renvoyée pour lui en rendre compte. Je ne suis pas en peine, M, que votre avis ne soit favorable : j'ose compter en votre

Académie nationale de médecine

ARC 9 d. 9
n° 25

cette occasion sur vos bontes ; mais le
delais de ce rapport m'effraye, si vous ne
devés le faire qu'à votre retour de S. Laur:
insensiblement nous allons tomber
dans les vacances du Parlement, ~~ce~~
l'enregistrement de ~~la~~ nos Lettre ~~fera aussi~~
qui devient chaque jour plus urgent, se
trouvera encore renvoyé après la S.t Martin.
Je vous avoue que ~~ce retardement~~ je
n'envisage pas ce retardement d'un oeil
tranquille. Ne vous seroit-il pas
possible, M, de l'abreger en mandant
simplement à m. le controlleur general +
que ~~n'ayant pas trouvé de difficulté~~
~~dans~~ ma proposition ne vous ayant
paru dès la premiere fois susceptible
d'aucune difficulté, vous n'y en trouvé
pas davantage maintenant, et que

à M. de Boullongne Intend. de finance.

M.

Je viens d'apprendre ~~que la lettre~~ que ~~j'avois eu l'honneur d'écrire le 27 du mois dernier à~~ que M. le Controlleur General ~~pour l'engager à donner son avis~~ sur l'article des contestations et entretiens

votre avis est toujours qu'il signe la reponse et que vous lui aviés déja presentée ~~[illegible]~~, et que vous lui renverriés ? J'espere de vos bontés, M, que vous voudrés bien m'aider a sortir de ce labyrinthe

+ pour M. le Chancelier

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

le plustot possible. c'est par discretion

que je n'ay pas cru devoir encore entretenir

~~encore~~ le Roy des difficultés dont il

s'agit, mais je serai enfin dans l'obligation

de lui en faire part si je ne puis

autrement parvenir à les lever. —

~~Jattends~~ Je ne demande ~~[illegible]~~

~~cet article~~ que l'execution de ~~ses~~

intentions ~~sur lesquelles il [illegible]~~ de sa

majesté sur lesquelles Elle s'est

deja nettement expliquée. Je me

recommande à vos bons offices pour

terminer cette trop longue affaire.

Je suis avec vrais respectueux

attachement —

M. Votre

à Paris le 8 Juillet 1769